

# Petit traité de logique : critique [suite et fin]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **13 (1884)**

Heft 3

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040047>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

autres groupes du Palais de l'Industrie et de la Halle aux machines, où les exposants ou leurs représentants nous ont permis de puiser à pleines mains des matières premières et des matières en confection. Cette visite nous a prouvé que, sans aller les chercher à l'étranger, nous pouvons trouver près de nous tous les objets qu'il serait utile de renfermer dans un musée scolaire.

Comme plusieurs industriels nous l'ont assuré, ce sera avec plaisir qu'ils répondront aux demandes qui leur seraient adressées.

Voici ce que nous proposons à nos lecteurs. C'est que les membres du corps enseignant qui désireraient profiter d'une si belle occasion, s'adressent à nous en nous indiquant les matières premières qu'ils désirent dans la classe du vêtement, — dans celle de l'habitation, *a)* pierres et métaux ; *b)* bois, céramique, verre ; *c)* éclairage et chauffage. De notre côté nous serons heureux de servir d'intermédiaire entre le demandeur et le fabricant. Ils n'auront à leur charge que de minimes frais de ports.

(*A suivre.*)

G. instituteur.



## PETIT TRAITÉ DE LOGIQUE

### CRITIQUE

(*Suite et fin.*)

Nous n'avons pas à nous occuper de l'imagination, car les images sensibles composées par cette faculté ne sont pas censées correspondre à la réalité; elles ne sont ni vraies, ni fausses.

66 Bien que les sensations ne soient pas toujours complètement vraies quand on les rapporte à leur objet proprement dit, elles n'en sont pas moins nécessairement conformes à leur cause immédiate et totale. Cette conformité doit exister en vertu même du principe de causalité d'après lequel il n'y a pas d'effet sans une cause proportionnée. Tout ce que la sensation exprime existe toujours dans la cause immédiate qui l'a produite ; en ce sens les sensations ne sauraient en aucun cas être fausses. L'erreur provient donc de ce que l'objet des sensations ne s'identifie pas toujours avec leur cause immédiate et totale. On peut dire que le *contenu* de la sensation est toujours vrai, puisqu'il a toujours une cause, une réalité qui y correspond parfaitement ; l'erreur consiste dans le fait de rapporter la sensation à tel objet plutôt qu'à tel autre, alors que cette relation n'est pas conforme à la réalité.

67. La remarque qui précède est de la plus haute importance pour résoudre la question de la vérité des connaissances intellectuelles. Nous commençons par les idées qui sont indépendantes de tout jugement, de toute affirmation ou négation ; d'accord avec les anciens, nous estimons qu'elles ne peuvent contenir aucune erreur, aucune fausseté.

En premier lieu leur objet n'est pas réel ou concret, mais abstrait; il n'est pas déterminé ou individuel, mais, en principe du moins, universel. Pour qu'elles soient vraies, il n'est pas nécessaire que ce qu'elles expriment existe réellement; il suffit qu'elles n'impliquent rien d'impossible, rien d'absurde. Or, elles ont été produites par l'entendement d'après les sensations qui sont leur cause exemplaire, et auxquelles elles se rapportent, comme la copie au modèle, comme l'imitation à l'original, comme l'effet à la cause. Il faut observer que l'entendement, dans la production des idées, n'est pas précisément libre; il n'agit pas avec choix et d'une manière arbitraire; son action est nécessaire, elle se fait conformément à la sensation et elle ne peut se faire autrement. Il y a donc de toute nécessité, entre l'idée et la sensation, la même conformité qu'entre la forme reçue par la cire et le sceau qui a imprimé cette forme. Toutefois l'idée ne reproduit que le contenu de la sensation; elle en omet l'individualité et l'actualité, c'est-à-dire le rapport qu'elle a à un objet réel et déterminé. Par conséquent les erreurs qui peuvent se trouver dans la sensation sont écartées de l'idée, qui est ainsi nécessairement vraie. D'ailleurs tout ce qu'il y a dans l'idée est contenu dans la sensation correspondante, et tout ce qu'il y a dans la sensation existe réellement dans la cause immédiate de celle-ci; donc le contenu de l'idée existe dans la réalité. L'idée sans doute n'exprime pas son objet comme réel, mais seulement comme idéal, abstrait, possible; toutefois, du moment que l'objet de l'idée correspond à la réalité, il est nécessairement possible.

S'il ne peut y avoir de fausseté dans les idées obtenues en dehors de tout jugement, le point de départ de la connaissance discursive ou du raisonnement est toujours vrai. L'erreur proprement dite est due uniquement à l'affirmation ou à la négation. Lorsque les sensations ne se trouvent pas conformes à leur objet, il y a plutôt illusion qu'erreur formelle, et nous pouvons toujours, sinon corriger et redresser l'illusion, du moins éviter d'y donner notre assentiment.

68. Reste à voir quelles sont les conditions requises pour que le jugement soit vrai. Il faut tout d'abord rechercher et examiner attentivement le motif qui nous porte à affirmer ou à nier, car tout jugement s'appuie sur un motif quelconque. En consultant l'expérience on voit que notre entendement se laisse influencer par deux sortes de motifs: les uns résultent de la vérité elle-même, qui se manifeste à notre esprit; les autres proviennent de notre volonté, de nos habitudes, de nos passions, de nos préjugés, de la précipitation que nous mettons à traiter les questions, de l'impatience qui nous empêche d'attendre des preuves suffisantes. Quand j'affirme que deux et deux font quatre, je me fonde sur la vérité de cette proposition, vérité qui s'impose à mon entendement et le contraint à affirmer. Par contre, si j'entends raconter quelque chose de défavorable sur le compte d'un de mes amis, j'oppose aussitôt à ce récit un démenti catégorique, je nie avec la

plus grande assurance ; quel est le motif de ma négation ? Il est hors de doute que la vérité n'y est pour rien, puisque je n'ai pas même examiné la question. Un observateur attentif et perspicace parviendrait assez facilement à découvrir dans l'histoire la cause des erreurs qui ont si souvent obscurci l'intelligence humaine. On accepte facilement l'erreur quand on y est poussé par la passion, par l'intérêt, par les préjugés, par l'esprit de parti et de système. La vérité n'a plus de prise sur l'intelligence lorsque le cœur y trouve sa condamnation. Aussi pouvons-nous établir la règle suivante : *L'erreur est impossible lorsqu'on adhère à une proposition sous l'influence de la vérité se manifestant à notre esprit en tant que nécessaire.* Cette manifestation de la vérité est ce qu'on appelle communément l'évidence.

Dans la pratique, l'essentiel est de soustraire l'entendement à l'action des causes qui sont étrangères ou opposées à la vérité. Ces causes, dont nous avons déjà énuméré les principales, se rattachent à la volonté, et elles impliquent toujours quelque disposition défectueuse de l'âme. Il serait toutefois injuste de les attribuer indistinctement à la mauvaise foi ; il est dans la nature de l'homme, intelligence imparfaite, de se tromper de temps en temps.

On ne doit pas ranger parmi les causes d'erreur l'amour du bien, le sentiment de la justice et l'ascendant du droit. De leur nature, le bien, la justice, le droit ne sont pas en opposition avec la vérité ; au contraire, ils en sont inséparables. Aussi, plus la volonté est attachée au bien, plus l'intelligence se portera vers la vérité et en subira l'influence.



## CORRESPONDANCE

### **Conférence officielle des instituteurs de la Sarine**

*Onnens, le 10 février 1884.*

Monsieur le Rédacteur,

Les instituteurs du district de la Sarine ont consacré, cet hiver, deux conférences à l'étude des manuels scolaires en usage dans nos écoles. La première eut lieu le 10 novembre 1884, et la seconde le six février 1884. Vous savez que la circulaire de la Direction de l'Instruction publique du 10 octobre 1876, fixant les ouvrages dont l'usage dans nos écoles est obligatoire ou simplement autorisé, va être révisée en 1884. Ce qui amène nécessairement ces questions au sujet de chaque branche destinée à l'enseignement : Le manuel actuellement en vigueur est-il suffisant ? sinon, trouverions-nous un ouvrage préférable ? l'ancien manuel doit-il être amélioré ou remplacé ?

Je vous donne ci-après les conclusions de la conférence.

1. LANGUE a) Le syllabaire Perroulaz, serait conservé concurremment avec la *méthode analytico-synthétique de lecture, par un ami de l'enfance.*